



**Conseil Municipal  
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 3 juillet 2024 à 18h  
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en  
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-  
sents ou représentés : **26**

Date de la convocation :  
**27 juin 2024**

**Délibération n° DCM24-07-03P6**

**Subvention exceptionnelle pour l'association  
l'Amicale des Anciens du Maquis de Bir-Hakeim**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Paquita Médiani, Mme Claude Blaho-Poncé et Mme Claudine Soulairac, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Georges Elnecave, M. Jean François Faustin, M. Stéphane Garcia, Mme Hélène Cinési, Mme Marie Passieux, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme.

Procurations :

M. Georges Elnecave à M. Michaël Deltour

M. Jean François Faustin à M. Jean-Marie Sabatier

M. Stéphane Garcia à M. Patrick Javourey

Mme Hélène Cinési à Mme Elisabeth Blanquet

M. Franck Rugani à Mme Claude Blaho-Poncé

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

-----  
*Rapporteur : Mme Corinne Gonzalez*

L'association patriotique « Amicale des Anciens du Maquis Bir-Hakeim » entretient le souvenir de l'action du groupe résistant en faveur de la libération de la France.

Dans le cadre du 80ème anniversaire du Maquis en septembre prochain, l'association organise un certain nombre d'évènements, comme une commémoration sur les communes de Canet, Clermont l'Hérault et Mourèze, une exposition mémorielle itinérante sur ces mêmes communes, ainsi que des tables rondes et un dîner de gala.

A cet effet, l'association sollicite auprès de la Municipalité une subvention exceptionnelle de 500 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Amicale des Anciens du Maquis Bir-Hakeim » pour organiser la célébration du 80ème anniversaire du Maquis,
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.


Ce dossier a été présenté en commission « Ressources et moyens » réunie le 19 juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Amicale des Anciens du Maquis Bir-Hakeim » pour organiser la célébration du 80ème anniversaire du Maquis,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE